

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
DIRECTION DE L'URBANISME ET DE L'ARCHITECTURE ET DE  
LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA DE CHLEF

N°: 1210/2016

**- MISE EN DEMEURE -  
(N° 01)**

suite à nos différentes visites de chantier effectuées par nos service au niveau du projet d'aménagement et d'amélioration urbaine axe (polyclinique vers chaârir) -Ténès, Lot : Eclairage extérieur, confié à l'entreprise - KHEMGANI Abdelbasset - sise à cité Mekhadma - Ouargla, inscrite sous le registre de commerce numéro 04/A/0626451-00/30 du 23/08/2011 et titulaire du marché approuvé par la commission de wilaya des marchés sous le N°74/2015 en date du 28/10/2015 est mise en demeure d'augmenter la cadence des travaux en tenant compte sur la qualité et d'approvisionner le chantier en matériaux nécessaires et de renforcer le chantier en moyen humain et matériel et veiller à la protection des réseaux du GAZ, et ce dans un délai de Trois (03) jours à compter de la parution de la présente mise en demeure dans la presse nationale.

Faute de quoi, les mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur seront prises à rencontre de l'entreprise.